

Le Chef de l'état-major de la Marine constitue l'autorité centrale de la Marine royale du Canada, au Quartier général de la Marine, à Ottawa. Le commandant de la côte est, établi à Halifax (N.-É.), et le commandant de la côte ouest, établi à Esquimalt (C.-B.) dirigent les opérations et l'administration des navires et des établissements de leur région respective. Ces officiers supérieurs sont aussi commandants des forces maritimes de l'Atlantique et du Pacifique respectivement. En tant que tel, chacun est responsable des opérations anti-sous-marines auxquelles participent les forces de la Marine et les forces de l'Aviation sous son commandement. Les 21 divisions navales de la Réserve tombent sous la direction générale du commandant des divisions navales, dont le quartier général se trouve à Hamilton (Ont.). Des missions navales, à Londres et à Washington, assurent la liaison avec la Marine royale et la Marine des États-Unis. Par suite des engagements contractés par le Canada envers l'OTAN (voir pp. 170-171), des officiers de la Marine royale du Canada font actuellement partie des états-majors du commandant suprême des forces alliées de l'Atlantique, à Norfolk (Virginie), aux États-Unis, du commandant en chef du secteur oriental de l'Atlantique, à Northwood, au Royaume-Uni, et du commandant en chef du secteur occidental de l'Atlantique, à Norfolk (Virginie). Le commandant de la côte de l'Atlantique exerce les fonctions de commandant de l'OTAN pour le secteur canadien de l'Atlantique.

Le 31 mars 1960, les forces régulières de la Marine royale du Canada comptaient 20,675 officiers et matelots et la Réserve, 3,311 officiers et matelots.

**Opérations en mer, 1959-1960.**—La Marine royale du Canada compte actuellement plus de navires et d'hommes en service sur mer qu'en toute autre période de temps de paix; 49 p. 100 des officiers et hommes de la Marine royale du Canada servent sur mer; le rapport entre les hommes en service sur mer et les hommes en service à terre est l'un des plus élevés de toutes les marines militaires.

Au début de 1960, la Marine royale du Canada comptait 62 navires de guerre en service et dirigeait les opérations de deux sous-marins de la Marine royale. La flotte comprenait la porte-avions *Bonaventure*, sept destroyers-escorteurs des classes du St-Laurent et du Restigouche respectivement, onze destroyers-escorteurs plus anciens, dix-huit frégates, dix dragueurs de mines, deux navires-ateliers mobiles et six autres bâtiments plus petits.

Dans l'Atlantique, les navires et les avions de la Marine royale du Canada ont participé à plusieurs exercices avec les unités des autres marines militaires de l'OTAN; dans le Pacifique, les destroyers-escorteurs canadiens se sont exercés avec les unités de la Marine des États-Unis.

Les navires de la Marine royale du Canada en croisières d'instruction ont visité les Bermudes, le sud des États-Unis, la Trinité, Hawaii, le Japon, Hong-Kong, Okinawa, les îles Galapagos, le Chili, le Pérou, Porto Rico, la zone du canal de Panama, les Antilles, les îles Fidji et Samoa.

**Instruction.**—Les principaux établissements d'instruction à terre sont le *Stadacona*, à Halifax (N.-É.) le *Naden*, à Esquimalt (C.-B.) le *Cornwallis*, près de Digby (N.-É.), le *Shearwater*, près de Dartmouth (N.-É.), le *Hochelega*, près de Montréal (P.Q.), le *Gloucester*, près d'Ottawa, et le *d'Iberville*, à Québec.

Le *Stadacona* et le *Naden* comprennent des écoles d'instruction générale et spécialisée, des dépôts d'effectifs, des hôpitaux et les installations nécessaires à l'appui des navires opérant au large de chacune de ces côtes. L'École navale technique ouverte au *Naden* en 1958 continue de former des apprentis techniciens dans les métiers du génie et les spécialités de technicien de carène par une instruction intensive, à partir du niveau élémentaire jusqu'au niveau supérieur.

L'instruction des recrues et des rengagés, qui dure 15 semaines, se donne au centre d'instruction élémentaire *Cornwallis*. Un total de 2,813 hommes et femmes, y compris les apprentis, ont suivi le cours d'instruction élémentaire en 1959. L'établissement d'ins-